

et vicomtesse de Conny, comte Hocquart de Turtot et marquise d'Houdetot, M. Pierre de Bagneux et vicomtesse de Guébriant, comte G. de Castries et comtesse Hocquart de Turtot, M. Guy de Bagneux et comtesse Adalbert de Bagneux, marquis d'Houdetot et comtesse de Puysegur, comte Alain de Guébriant et comtesse de Contades, comte Costa de Beauregard et Mlle Cécile de Las Cases, comte de Las Cases et vicomtesse de Barral, comte Adalbert de Bagneux et vicomtesse Olivier de Rougé, comte Ferdinand Costa de Beauregard et Mlle de Charnière, comte de Charnière et vicomtesse de Montlaur, vicomte de Barral, vicomte Olivier de Rougé, vicomte de Montlaur, vicomte de Contades et MM. Louis de Bagneux et Eugène de Barral.

Avant de donner la bénédiction nuptiale, M. l'abbé Gardey, curé de la paroisse, a prononcé une très belle allocution.

Les témoins étaient, pour le marié : le comte Hocquart de Turtot, son cousin, et le marquis de Montault; pour la mariée : le comte de Bagneux et le vicomte de Guébriant, ses oncles.

La quête a été faite par Mlle Yvonne de Guébriant avec M. Antoine Hocquart de Turtot et par Mlle Marguerite de Puysegur, avec M. Léon de Bagneux.

Après la cérémonie religieuse, Mme la vicomtesse de Bagneux a reçu les parents et les amis intimes des deux familles dans ses salons de la rue du Bac.

C'est également hier, et à la même heure, qu'on a célébré, en la chapelle des Sœurs de la paroisse du Gros-Cailhou, le mariage du comte Jean des Courtils, lieutenant au 11<sup>e</sup> cuirassiers, fils du comte et de la comtesse des Courtils, née de Bridieu, avec Mlle Antoinette de Chezelles, fille du vicomte et de la vicomtesse Arthur de Chezelles, née de Bryas.

Comme nous l'avons annoncé, la cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité, en raison de la mort récente de la vicomtesse de Chezelles, grand-mère de la mariée.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Guédon, curé de Saint-Ambroise.

Les témoins étaient pour le marié : le vicomte des Courtils, son oncle, et le colonel Defafont, commandant le 11<sup>e</sup> cuirassiers; ceux de la mariée : le marquis de Vogüé, ancien ambassadeur de France, et le vicomte de Chezelles, ses oncles.

A l'issue de la cérémonie religieuse, la vicomtesse de Chezelles a ouvert ses salons de la rue Fabert aux parents et aux amis intimes des deux familles.

Le mariage de M. Edgar de Laire, fils de M. de Laire, inspecteur général honoraire des haras, avec Mlle Thérèse de Dortan, fille du comte et de la comtesse de Dortan, née de Verdonnet, a été célébré, avant-hier, à Saint-Philippe-du-Roule, au milieu d'une brillante assistance.

Les témoins du marié étaient : le comte Henri d'Espagny et M. Bouquet de la Grye, ses cousins; ceux de la mariée : le comte de Rambuteau, son cousin, et le comte de Verdonnet, son cousin.

## NECROLOGIE

Aujourd'hui, à dix heures, sera célébré, à la Madeleine, un service solennel pour le repos de l'âme du lieutenant Biérix, dont nous avons annoncé dernièrement la triste fin au Soudan.

M. l'abbé Le Rebours, curé de la Madeleine, donnera l'absoute.

Des représentants des ministres de la guerre et de la marine, ainsi qu'un grand nombre d'officiers, assisteront à la cérémonie.

M. Biérix, père du défunt, conduira le deuil.

M. Chabouillet, conservateur de la Bibliothèque nationale, officier de la Légion d'honneur, vient d'avoir la douleur de perdre sa femme Mme Chabouillet, née Cécile-Marion du Mersan, qui vient de succomber, à Hyères, à l'âge de soixante-deux ans.

La défunte appartenait à la famille de du Mersan, le collaborateur de Scribe.

Ses obsèques auront lieu vendredi, à midi, en l'église Notre-Dame-des-Victoires.

GANT DE SAXE

## « LA VIE DU POÈTE »

AU CONSERVATOIRE

L'audition des envois de Rome a eu lieu hier, après midi, dans la grande salle du Conservatoire de musique. Cette audition comportait l'exécution d'un seul envoi, fort important, du reste, de M. Gustave Charpentier, grand prix de Rome en 1887, intitulé : *la Vie du Poète*, symphonie-drame pour orchestre, chœurs et soli.

*La Vie du Poète* comprend quatre parties :

1<sup>o</sup> L'Enthousiasme. — Trois principes peuplent l'esprit vierge du poète : le bonheur d'être qui conduit à la divinisation des choses, à la Religion; le désir de l'action, d'où naît l'ambition ayant pour but la Gloire, l'adoration du beau, d'où l'Amour, l'âme du poète s'éparpille, individualisée en des voix multiples qui se précisaient en de simples phrases de prière et qui, variées selon l'impulsion des trois principes, chantent l'invocation à l'Idée.

2<sup>o</sup> Le Doute. — La nuit splendide. Triste, enivré par l'appréhension d'un avenir stérile, le Poète marche vers la nuit et douloureusement s'interroge... Mais l'indifférence déroule, sans répondre, son décor égoïste. Un rossignol chante...

3<sup>o</sup> L'Impuissance. — Dans un décor sauvage, au sein des montagnes où jadis flamboyait l'enthousiasme des heures de foi, le poète, à bout de forces, écrasé par la grandeur de son rêve, erre dans la brume... Une tempête se précipite... les arbres se tordent sous les sifflantes rafales.

Au milieu de cette nature désespérée, dans cette tourmente lugubre, le poète traîne son angoisse... Son rêve reste inépuisé.

4<sup>o</sup> L'Ivresse. — Décor moderne à Montmartre, dans une fête. Le poète s'isolant, creuse douloureusement ses souvenirs; sa haine; puis la réminiscence des jours de doute se fondent en une plainte sombre... La nuit tombe... Le poète, désespéré, pleure...

Parmi les bruits lointains de fête, pendant que les pistons du Moulin-de-la-Galette déchainent leurs polkas, et que des bandes ivres passent, hurlant un air populaire, le poète appelle l'oubli. — Le rire clair d'une joyeuse inconsciente lui répond. — L'orgie commence...

Et cependant que des Voix d'autrefois lui rappellent ses ferveurs défuntes, il se souvient des chutes où le précipita la vie depuis ses enthousiasmes d'origine; et, par révolte, brutalement il se rue vers l'ivresse.

Et ses Voix intérieures le plaignent par trois fois, d'un sanglot faiblement exhalé.

Tel est, succinctement résumé, le drame que M. Gustave Charpentier a traduit en musique d'une façon absolument remarquable, avec une variété d'orchestration et de timbres incomparables, et une crânerie tout à fait surprenante. Il fallait, en effet, de la crânerie pour écrire comme il l'a fait la quatrième partie. Oser faire retentir les voix sacrées du Conservatoire du bruit profane d'un orchestre de guinguette! Entrecouper les plaintes du poète, les gémissements des violoncelles, des éclats de rire notés des jeunesse folles dont le bonnet a volé par-dessus les ailes du moulin qu'on devine tout près, ce n'était pas banal!

Il fallait, pour ce faire, être doué d'une bravoure sans égale, et M. Charpentier s'en est tiré avec un talent qui fera dresser les cheveux sur la tête des vieux abonnés traditionnels de l'endroit. Les autres

parties sont également bien traitées, avec leur couleur particulière.

Est-il besoin d'ajouter que l'exécution a été excellente, comme toujours au Conservatoire? L'orchestre et les chœurs ont fait merveille sous la direction habile de M. Colonne. Les soli étaient interprétés par Mlle Tarquini d'Or, MM. Cossira et Grimaud et Mlle Wyns. Ils ont été justement applaudis.

En résumé, les musiciens français doivent se réjouir. La cantate du prix de Rome, en 1887, faisait espérer un musicien de talent. Cet espoir s'est réalisé. S'il y a des musiciens qui partent, hélas! il en surgit de nouveaux, heureusement, qui suivront brillamment les traces de leurs maîtres.

M. Massenet, à qui son élève avait dédié cette œuvre remarquable, a dû passer, hier, une agréable journée!

G. PELCA

## NOUVELLES EXTERIEURES

### Le voyage de M. Carnot et les Allemands

Berlin, 18 mai.

Les fêtes qui vont avoir lieu à Nancy, à l'occasion du voyage de M. Carnot, qui ira jusqu'à Lunéville, provoquent les colères de la presse allemande.

Comme c'était à prévoir, la *Gazette de Cologne* menace les Alsaciens-Lorrains qui iraient à Nancy des foudres policières. D'autres journaux parlent de la même sens.

D'après la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, les fêtes de Nancy ont un caractère nettement hostile à l'Allemagne. Parmi les faits qu'il trouve hostiles à l'égard de l'Allemagne, ce journal mentionne l'invitation faite aux sociétés de gymnastique étrangères à l'exclusion de celles de l'Allemagne.

La vérité est qu'on redoute une manifestation antiallemande des Alsaciens-Lorrains émigrés ou non, qui viendront à Nancy.

En outre, on est très frappé, à Berlin, de l'accueil particulièrement cordial fait officiellement par la France au roi Oscar de Suède et de Norvège. On va jusqu'à affirmer que la Suède serait sur le point d'entrer dans l'alliance franco-russe à laquelle déjà le Danemark aurait, depuis longtemps, adhéré en principe.

### Les élections en Grèce

Athènes, 18 mai.

L'ancien ministre des finances dans le cabinet Delyannis, congédié par le Roi, a été battu, et M. Zaimis, un autre des anciens membres du gouvernement, est également resté sur le carreau. M. Delyannis n'a réussi à faire passer qu'un nombre très minime de ses candidats dans les Cyclades et pas un seul dans les îles Ioniennes, tandis que M. Tricoupis, réélu, avec son neveu, à Missolonghi, obtenait, pour ses idées et son parti, une majorité écrasante dans les circonscriptions du Nord, à Zante et jusque dans le Peloponèse, considéré comme la forteresse inexpugnable de ses adversaires.

Dans l'Attique, c'est dix sièges que les tricoupiens ont emportés, sur onze que se disputaient les candidatures des divers groupes, et le onzième a été enlevé par M. Ralles, le leader du tiers-parti.

Trois des membres du cabinet Constantopoulos : MM. Deimezis, Melotopoulo et Philarestos, sont, en effet, restés en minorité et ne feront pas partie de la nouvelle Chambre.

Les derniers pointages portent le nombre des tricoupiens élus à 170, et seulement 7 delyannistes, pour lesquels la partie électorale a décidé d'être un véritable et probablement irréparable écrasement. Restent 8 membres du tiers-parti et 22 députés de nuance douteuse.

En supposant même que M. Delyannis réussisse à grouper autour de lui cette trentaine d'indépendants, M. Tricoupis, qui ne peut tarder d'être appelé, d'un instant à l'autre, au pouvoir, disposerait encore d'une majorité de 133 voix. Il est donc encore plus complètement maître de la situation que ne le donnaient à croire les premiers pointages.

### Période électorale en Belgique

Bruxelles, 18 mai.

Dimanche prochain ont lieu en Belgique les élections pour le renouvellement de la moitié des membres des conseils provinciaux.

Ce scrutin précède de vingt-trois jours seulement les élections générales, dans lesquelles on doit élire les représentants et les sénateurs appelés à réviser la Constitution belge.

L'intensité de l'agitation politique qui règne actuellement en Belgique et l'intérêt énorme qui s'attache à l'élection de la Constituante — l'élection la plus importante dans ce pays depuis 1830 — attirent l'attention sur l'élection provinciale qui a lieu le 22 mai prochain.

On voudra probablement y voir un indice sur le résultat de la grande lutte électorale du 14 juin; malheureusement, il ne sera pas aisé de tirer la moindre déduction à ce sujet pour des raisons qu'il est intéressant de connaître.

Le corps électoral provincial en Belgique est absolument différent du corps électoral législatif.

Ne sont admis à voter actuellement, pour les Chambres, que les citoyens belges suffisamment fortunés ou imposés pour payer 42 fr. de contributions. Ce corps électoral, exclusivement censitaire, se compose de 135,236 électeurs.

Le corps électoral provincial compte 411,634 électeurs, dont 275,465 paient le cens requis, c'est-à-dire 20 fr. de contributions; 62,813 sont inscrits comme capacitaires de droit; enfin 73,354 sont inscrits comme capacitaires après examen.

L'adjonction des électeurs capacitaires aux électeurs censitaires pour les élections provinciales et communales a été votée par les Chambres le 24 août 1883.

Mais il y a encore d'autres raisons qui contrarieront les déductions que l'on s'efforcera de tirer du scrutin de dimanche pour prédire l'issue des élections générales.

Les électeurs provinciaux votent au chef-lieu de canton, les électeurs généraux au chef-lieu d'arrondissement. Dans un grand nombre de cantons, il n'y a pas lutte, le parti en minorité réservant ses forces et son influence pour l'élection du 14 juin.

Le caractère de la lutte dans plusieurs cantons importants est essentiellement différent de celui que présentera l'élection de la Constituante. C'est ainsi qu'à Gand, par exemple, les libéraux modérés luttent pour l'élection provinciale contre les libéraux progressistes alliés aux socialistes.

Le 14 juin, par contre, toutes les forces libérales et progressistes se réuniront pour faire face aux catholiques, dont la force est redoutable à Gand sur le terrain législatif.

### Les noces d'or du roi et de la reine de Danemark

Copenhague, 18 mai.

On attend ici le courrier diplomatique spécial chargé d'apporter la tapisserie des Gobelins que M. Carnot offrira à la Reine. La remise en sera faite par le comte d'Aulnay, ministre plénipotentiaire de France en Danemark.

Le roi Christian de Danemark est né le 8 avril 1818. Depuis son avènement au trône, le 15 novembre 1863, il a su, par une attitude constitutionnelle irréprochable, se faire entourer d'une auréole d'équité et de bonté qu'égalait seul le culte des Prussiens pour Guillaume I<sup>er</sup>. Très libéral, il a toujours laissé au Danemark le soin de diriger sa politique intérieure, n'intervenant, et en toute impartialité, que dans les cas graves.

La perte du Schleswig-Holstein a creusé, entre l'Allemagne et le Danemark, un fossé d'inimitié que rien ne comblera. Le roi Christian a toujours manifesté la plus vive sympathie pour la France, comme le prouve la faveur dont jouit à la Cour danoise le ministre de France, comte d'Aulnay. Le Roi porte allégrement ses soixante-quatorze ans, et jouit d'un état de santé rarement troublé.

A la Cour de Copenhague, on porte un culte tout particulier à la reine Louise de Danemark, dont la vigueur d'esprit et la certitude